



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFETE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 7 juillet 2016

**Service départemental de la
communication interministérielle**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réouverture de la piscine municipale de Terrasson - Lavilledieu

La préfète de la Dordogne a pris, en date du 6 juillet 2016, un arrêté préfectoral abrogeant l'arrêté préfectoral du 3 août 2015, autorisant ainsi la réouverture de la piscine municipale de Terrasson.

Cette décision a été prise à la suite des travaux menés par la commune de Terrasson – Lavilledieu, visant à réparer et à sécuriser les petit et grand bassins.

Pour mémoire, le jeudi 30 juillet 2015, un enfant de 11 ans s'est noyé dans la piscine municipale de Terrasson - Lavilledieu. A la suite de cet accident mortel, une enquête administrative a été ouverte afin de déterminer les circonstances dans lesquelles l'accident est survenu.

Dans ce cadre, un arrêté préfectoral du 3 août 2015 avait décidé de la fermeture administrative temporaire de la piscine, en raison de l'insuffisance des garanties en termes de sécurité.

L'article 2 de cet arrêté préfectoral avait prévu que « *cette mesure de fermeture administrative temporaire sera levée quand la situation de l'établissement aura été régularisée au regard des dispositions législatives et réglementaires susvisées par le dépôt d'une attestation, par l'exploitant, qui certifie avoir fait effectuer l'ensemble des réparations, contrôles et vérifications du système de filtration pour les garanties de techniques et de sécurité des équipements conformément aux textes en vigueur.* ».

Contacts presse:

Préfecture de la Dordogne

Service départemental de la communication interministérielle

Marjorie VIGNES

☎ 05.53.02.24.07

marjorie.vignes@dordogne.gouv.fr